

# Réunion du bureau du Conseil de Quartier Pigalle-Martyrs

Mercredi 30 juin 2021

Microsoft Teams

## Compte-rendu

Etaient présents : Renée Bertrand, Laurence Charbey, Laurel Conway, Mathieu-Larbi Chouaoua, Hélène d'Audiffret, Michel Güet, Matthieu Lott, Anick Puyoou, Daniel Steinbrunner, Mariella Eripret (coordinatrice des conseils de quartier).

Excusés : Christelle Agaesse, Amélie Alduy, Claire Amchin Ollivier, David Attia, Florence Ben Sadoun, Elodie Jacquet, Baptiste Le Vexier, Marc Médori, Georges Val, Adeline Guillemain (élue référente).

### 1) Budget participatif

Représentante du CQ à la commission ad hoc de sélection des projets soumis au vote, le 11 juin : Anick Puyoou

Liste des projets soumis au vote :

- Aménagement des abords et du hall du Conservatoire Municipal Nadia et Lili Boulanger
- Restauration de la Chapelle des Âmes de l'église Notre-Dame-de-Lorette
- Installation de Tableaux Numériques Interactifs (TNI) dans toutes les classes du 9<sup>e</sup>
- Créer un nouveau lieu de vie et d'activité dans les locaux « YMCA Paris » 14 rue de Trévise
- Rénovation du terrain de basket-ball du square Montholon
- Ravalement et isolation du centre Valeyre & Rénovation et agrandissement du mur d'escalade

Projet en attente :

- Coopérative alimentaire, circulaire et solidaire dans le 9<sup>e</sup> : cela dépendra de la réponse de l'appel à projet de la Ville de Paris sur l'alimentation durable auquel l'association a candidaté. Si la réponse est favorable, le projet ne pourra pas être déposé au Budget Participatif.

Note post-réunion : l'association ayant remporté cet appel à projet, la proposition ne peut pas être déposée au Budget Participatif.

Projets non retenus :

- Une cour nouvelle génération pour les écoles Buffault : ce projet ne peut pas être retenu car il est déjà prévu dans le budget d'investissement 2022 et la Mairie du 9<sup>e</sup> ne souhaite pas favoriser une école plus qu'une autre dans le cadre du Budget Participatif.
- Parcours Sport Santé : compte-tenu de l'encombrement de l'espace public et plus particulièrement dans les espaces verts, ce projet ne peut pas être retenu.
- Embellir le quartier Bd de Rochechouart/Lallier/Violetleduc : non recevable car implique des aménagements lourds mais il pourra être déposé dans le cadre de la démarche « embellir votre quartier ».
- Piétonniser 1-12 bis, rue de la Victoire, inversion sens : idem
- Création de places de stationnement deux-roues : non retenu car entre temps les installations ont été faites dans le cadre de la mise en zone 30 du quartier.
- fauteuils ou bancs pour se reposer et bavarder un peu partout : sera réalisé en lien avec les conseils de quartier.
- Des purificateurs d'air intérieur dans les crèches : la Direction des Familles et de la Petite Enfance indique qu'au vu de l'absence de certitude concernant l'efficacité et l'innocuité des dispositifs proposés, il est recommandé de ne pas recourir à leur installation dans des établissements accueillant de très jeunes enfants.

- Des purificateurs d'air intérieur dans les gymnases du 9<sup>e</sup> : idem
- Un skatepark pour le 9<sup>e</sup> : sera mis en œuvre par la Mairie du 9<sup>e</sup> place Adrien Oudain dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier ».
- Rénover l'église Sainte Cécile : projet dont le coût estimé dépasse largement la limite de 2 millions d'euros fixée pour chaque projet du BP.
- Rénovation du bassin de natation collège Condorcet : idem
- Serres éducatives au centre Valeyre : incompatible avec les structures existantes
- Des capteurs sonores dans les rues festives : engendreraient des coûts de fonctionnement importants.

## *2) Concertation dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme*

La présentation publique du diagnostic dans le 9<sup>e</sup> a eu lieu le 11 mai : <https://www.apur.org/dataviz/plu-diagnostic-territorial>

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a développé une méthodologie pour réaliser des marches exploratoires en autonomie, afin de relever des éléments à signaler dans le cadre de la concertation. Un kit est téléchargeable sur ce site : <https://www.caue75.fr/content/plu-marches-exploratoires-9eme-arrondissement>

Il est possible d'en faire imprimer à la demande en mairie (s'adresser à Mariella).

Tout parisien peut déposer ses contributions sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr) **jusqu'au 16 juillet**.

## *3) Scène musicale jeunesse au square d'Anvers le 8 juillet*

Jeudi 8 juillet de 15h30 à 19h.

Partenariat avec des centres d'animation et autres acteurs jeunesse de l'arrondissement.

Public ciblé : jeunes (jusqu'à 30 ans). But : valoriser des jeunes musiciens de l'arrondissement.

Le CQ Anvers-Montholon est partenaire financier.

Un jeune du foyer Saint-Lazare va animer l'événement.

En marge de l'événement : prévention sur les risques auditifs. Distribution de bouchons d'oreille, documents informatifs. Sensibilisation sur le Covid.

## *4) Fête du jazz le 5 septembre*

Le comité Jazz organise un événement le dimanche 5 septembre :

- Edition d'un livret sur le jazz dans le 9<sup>e</sup>
- Parcours sur Django Reinhardt avec visite guidée par les membres du comité (attention : jauges limitées)
- Inauguration de la plaque Jazz-Hot au 14 rue Chaptal à 16h
- Concert de musique manouche au square d'Anvers de 17h à 19h

## *5) Journées du patrimoine les 18 et 19 septembre*

Des membres des conseils de quartier organisent à la Fondation Dosne-Thiers :

- samedi 18 septembre : exposition d'ateliers d'artisans d'art

- dimanche 19 septembre : animations évoquant la nature à travers l'art, la poésie, la littérature, le théâtre et la musique.

Il est toujours possible de s'intégrer à la programmation. Recherche d'intervenants de tous horizons, du 9<sup>e</sup>, amateurs ou professionnels, expérimentés ou débutants...

Besoin d'aide pour l'installation, accueil, surveillance et rangement, communication, graphisme pour la programmation. Hélène d'Audiffret connaît une graphiste qui pourrait faire une proposition.

Le seul budget nécessaire est pour le transport et l'accord du piano, qui s'élèvera à environ 400€.

Le CQ donne son accord pour le financer.

### 6) Fête des jardins et de l'agriculture urbaine le 25 septembre

- Au lycée Jacques Decour : ateliers de sensibilisation à la nature et à l'environnement pour les enfants et les familles pendant une demi-journée, animés par l'association SèmeSème domiciliée dans le 9<sup>e</sup> (budget de 300€) + ateliers nichoirs, plantations, semis engrais verts animés par l'association Plusdevert (250€)
- A la bibliothèque Chaptal : animation sur le jardinage (achat de plantes et de graines 126€)
- Sur la place Juliette Drouet : animation sur les plantes sauvages en ville, nécessitant l'achat de plants et de terre végétale (200€)
- Atelier jardinage et compostage avec la Biocoop Trinité

Le CQ donne son accord pour financer une partie de ces animations.

### 7) Autres comités interquartiers

Artisans d'art : les membres poursuivent le travail d'interview des artisans pour enrichir le livret dont la nouvelle version sortira en septembre.

Comité plaques : une réunion se tiendra en septembre

### 8) Sujets divers

Une demande de **plaque pour le Bal Tabarin** au 36 rue Victor Massé, sera déposée auprès du Conseil de Paris.

**Solidarité Nouvelle face au Logement** : lancement d'une cagnotte pour la mise en location à coût réduit d'un logement au 41 rue des Martyrs au bénéfice d'une famille en difficulté. Hélène d'Audiffret, membre de l'association, donnera davantage de détails lors de la prochaine réunion.

**Forum des associations** : des membres souhaitent aider à tenir le stand des conseils de quartier et réaliser des affiches pour mettre en valeur les actions des CQ. Ex : sur un format A4, mettre quelques photos et quelques lignes explicatives sur une fiche par action.

**Zone à trafic limité dans Paris Centre** : Laurence Charbey indique que cela va s'accompagner de zones piétonnes dans chaque arrondissement.

Entre les numéros 40 et 50 rue Saint-Georges : **encombrement de l'espace public** avec les terrasses et les deux-roues motorisés. Idem en haut de la rue des Martyrs.